

FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016 à 20h00 au Restaurant du Jura à Bassecourt

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Désignation de scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} avril 2015
4. Message du Président et rapport de gestion
5. Comptes 2015 et rapport de vérification
6. Budget 2016
7. Nomination et renouvellement au comité
8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
9. Rapport des représentants des organisations faïtières :
 - a) FSFM : M. B. Beuret
 - b) FECH : M. B. Maître
10. Divers et imprévus

Président : M. Pierre Berthold
Gérante : Mme Sabine Galeuchet

Une soixantaine de personnes sont présentes.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président ouvre la séance à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, particulièrement les personnalités, ainsi que J. Voutaz et P. Emonet du Team la Ferme des Moulins. Il donne connaissance de la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour est modifié. J. Voutaz et P. Emonet nous feront leur présentation après le point 4.

P. Berthold donne la parole à A. Roy, Présidente du Parlement.

Celle-ci salue l'assemblée au nom du Parlement. Elle remercie les éleveurs pour leur engagement et tout le travail accompli, en affirmant que les problèmes liés aux chevaux, principalement le cheval FM, se retrouvent régulièrement au devant de la scène du Parlement. Le monde du cheval est un travail, une passion, une émotion.

A. Roy est consciente de la difficulté à vendre les chevaux, renforcée par la suppression de la prime à l'exportation. Il faut absolument trouver une solution de substitution, tout en gardant le même objectif. Elle relève le dynamisme de la FJEC qui met tout en œuvre pour l'élevage. A. Roy félicite également les éleveurs, ainsi que les syndicats d'élevages chevalins.

La Présidente du Parlement clôt son discours en souhaitant plein succès aux éleveurs.

P. Berthold remercie A. Roy et relève que la FJEC peut compter sur son soutien au Parlement. Il remercie également les députés présents ce soir.

J.-Paul Lachat salue au nom de l'ECR et remercie la FJEC pour l'invitation. L'élevage chevalin est suivi de près au niveau du service cantonal. La situation de l'élevage est compliquée : J.-Paul Lachat pense que c'est une question du marché.

Le Canton du Jura soutient l'élevage chevalin de manière conséquente : un décret fixe les grandes lignes et les mesures que l'on peut appliquer. Ce décret vise le soutien aux élevages et l'écoulement de la production. Depuis l'année dernière, il règne une inquiétude car le nombre de chevaux diminue, ce qui cause un effet sur la pérennité de la race.

Concernant la suppression de la prime à l'exportation, il fallait tout de suite trouver une solution de remplacement. J.-Paul Lachat aurait aimé faire une proposition ce soir mais malheureusement les idées trouvées sont encore en discussion. Le but étant de soutenir l'écoulement des chevaux et non pas la production, c'est-à-dire trouver une mesure qui soutienne le marché et qui active les ventes. Nous avons de la chance dans le Jura d'avoir des éleveurs motivés et compétents, qui font preuve de professionnalisme. J.-Paul Lachat félicite les éleveurs et les encourage. Il leur demande de garder confiance pour garantir un avenir économique de l'élevage chevalin dans le Jura.

P. Berthold remercie J.-Paul Lachat.

2. Désignation de scrutateurs

E. Willemin et S. Froidevaux sont désignés.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} avril 2015

Le procès-verbal a été mis en consultation sur le site de la FJEC. Il n'est donc pas lu ce soir par la gérante.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est donc accepté avec remerciements à la gérante pour sa rédaction.

4. Message du Président et rapport de gestion

L'élevage chevalin fait partie de l'agriculture et de l'économie en général. Il est soumis aux mêmes contraintes que les autres secteurs, avec des exigences strictes en matière de protection des animaux, de détention, d'enregistrement et de normes de toutes sortes.

Les conditions d'exportation se sont notablement dégradées. Les taxes d'exportations et de TVA vers l'Europe sont discriminatoires et insupportables par rapport aux conditions d'importations qui sont des plus favorables. L'abandon du taux plancher du franc par rapport à l'euro en janvier 2015 a encore péjoré les possibilités d'exportation comme pour les autres produits suisses d'ailleurs. Et s'il en fallait encore, l'OMC, lors de sa session du 19 décembre 2015 à Nairobi, interdit avec effet immédiat la prime à l'exportation jurassienne. Sous l'impulsion de M Jacques Gerber, Ministre de l'économie, une mesure de compensation est à l'étude afin de transférer les mêmes montants financiers permettant d'atteindre les mêmes objectifs de vente en Suisse ou à l'étranger et cela sans occasionner de frais administratifs conséquents. Cette mesure devra être compatible avec les accords internationaux.

Nous avons des pistes mais pas encore trouvé la solution finale pour le meilleur soutien aux éleveurs.

Les effectifs de l'élevage sont en baisse régulière en Suisse depuis 20 ans, aussi bien pour le cheval FM que pour le cheval de sport, et cela malgré une augmentation tout aussi régulière des équidés dans notre pays. Cette augmentation se fait au profit des chevaux importés et au détriment des éleveurs suisses. Durant la même période, le taux de naissances pour le FM se maintenait dans le Jura mais il a connu une légère baisse en 2015 et nous espérons que ce ne sera pas le début d'une baisse régulière.

L'armée a acheté en février dernier 26 chevaux FM et 9 mulets pour un prix allant de Fr. 7'000.-- à Fr. 7'900.--. Le vétérinaire en chef de l'armée, M. Stéphane Montavon, signale qu'il recherche chaque année plusieurs mulets âgés de 4 à 6 ans, hongres et juments. Ces mulets sont payés au même prix que les juments. Donc si un ou deux éleveurs ont de l'intérêt pour les mulets, il faut le signaler.

P. Berthold fait part des principales activités déployées depuis la dernière assemblée générale de la FJEC et évoquera ensuite les échéances pour l'année en cours.

Expositions-ventes

BEA 2015 : La FJEC a participé à cette exposition pour la deuxième fois. Parmi les objectifs fixés, figure la promotion de notre élevage en Suisse puisqu'il faut renforcer la pénétration pour le cheval de loisirs en Suisse. Pour la première fois 4 étalons jurassiens montés ont participé à la journée du FM sous la direction de Daniel Jacot.

Marché-Concours 2015 : Des relations d'affaires ont été entretenues avec les partenaires et relais à l'étranger. Le Marché-Concours est l'exposition phare et les retombées de cette manifestation sont multiples. Les responsables ont confirmé qu'ils tiennent à maintenir, voire développer l'aspect «marché» de cette grande manifestation.

Salon du Cheval à Paris : Celui-ci s'est déroulé 15 jours après les attentats de Paris. La question s'est posée juste après ces tristes événements de savoir si la FJEC allait à Paris ou pas. Les responsables ont jugé que le Salon du Cheval, qui se déroule sur 10 jours hors les murs et qui ne rassemble pas de grandes quantités de personnes en même temps, ne présentait pas un risque majeur du point de vue de la sécurité. De plus, les frais étaient engagés et les chevaux étaient prêts.

Cheval Passion 2016 : La FJEC y a participé au mois de janvier dernier en collaboration avec la FSFM. 4 étalons jurassiens montés et attelés ont évolué sur les différentes carrières de la manifestation.

Viande de poulain

101 poulains ont été vendus à Prodega en 2015. La campagne très bien organisée par R. Biedermann est un soutien appréciable pour le maintien des prix. La dernière réunion organisée sous l'égide de Proviande pour fixer le prix des poulains de boucherie a eu lieu le 2 mars dernier à Berne. Après de difficiles négociations le prix des poulains de boucherie a été fixé à Fr. 8,50.-- comme l'année dernière.

Promotion de la race

Le Quadrille d'étalons s'est produit pour la 2^{ème} année sous des compositions adaptées aux différentes manifestations, soit avec 4 étalons montés à la BEA et Aarberg, soit avec 8 étalons, 4 montés et 4 attelés à Equissima Lausanne et au National FM à Avenches sous la direction de Daniel Jacot.

A Equissima, la participation, de même que la présentation du quadrille montagnard exécutée par les filles du célèbre quadrille du Marché Concours était soutenue par la Fondation Häberli.

P. Berthold remercie les propriétaires d'étalons et les écuyères et meneurs pour leurs belles prestations qui font de la promotion pour la race. Un merci particulier à Daniel Jacot pour la direction de ce groupe.

BD

«LE GALOP DU SILENCE» réalisé par l'artiste Derib est sorti de presse comme prévu au Marché-Concours 2015. Son succès est allé bien au-delà des espérances. En effet, après un départ en fanfare au M.-Concours où près de 2000 albums presque tous dédiés ont été vendus. La FJEC a participé avec Derib à plusieurs manifestations équestres hors canton pour diffuser cette BD dédiée au cheval FM : Genève, Lausanne, Châindon, National FM, Avenches, etc. Ces ventes directes ont permis une diffusion exceptionnelle et des bénéfices supplémentaires sur les ventes. L'objectif de cette action était de faire de la promotion pour le cheval FM, de le faire connaître et apprécier comme cheval de loisirs et de sport par excellence, notamment auprès de jeunes filles qui étaient le public cible puisque ce sont elles qui pratiquent le plus l'équitation de loisirs. Cet objectif a été pleinement atteint grâce au coup de crayon de Derib. Le scénario a été élaboré en fonction du but promotionnel de notre cheval et n'était pas prioritaire. 10'000 exemplaires en français et 5'000 en allemand ont été imprimés chez Pressor à Delémont. En septembre, il a fallu réimprimer 5'000 exemplaires supplémentaires en français. Tandis que 5'000 autres albums, sans le dossier culturel, ont été imprimés pour l'étranger afin de pouvoir vendre l'album meilleur marché à l'étranger seulement.

La couverture médiatique a été exceptionnelle et la FJEC n'aurait jamais pu publier à ses frais autant d'articles dans les journaux ou à la télévision. Grâce aux sponsors, que P. Berthold remercie encore une fois, en particulier la Loterie romande, les frais ont été couverts avant la parution. Même si la FJEC ne comptait pas sur des bénéfices sur les ventes après déduction des frais d'impression et de commercialisation, la part de la FJEC sera de près de Fr. 50'000.-- qui n'apparaissent que faiblement dans les comptes 2015 puisque Fr. 42'000.-- ont été versés en février 2016. Cette somme sera utilisée pour la promotion du Franches Montagnes et compensera un peu les soutiens qui ont tendance à diminuer.

Activités 2016

2016 sera à nouveau une année intense : deux expositions-ventes auront lieu au Manège du Pré-Mochel à Delémont. La vente de chevaux de sport se tiendra pour la 24^{ème} fois le samedi 2 avril prochain, avec 18 chevaux au catalogue. Le lendemain, dimanche 3 avril, le syndicat VD, en collaboration avec la FJEC, organisera sa 5^{ème} vente de chevaux FM avec 20 chevaux inscrits.

La FJEC apporte son soutien à ces deux manifestations. P. Berthold recommande vivement d'y participer.

BEA 2016

La BEA aura lieu du 29 avril au 8 mai prochain. En collaboration avec Jura tourisme et l'AREF, la FJEC y participera pour la 3^{ème} année consécutive. 2 chevaux à vendre seront exposés. Le samedi 7 mai durant la journée du FM, la troupe d'étalons présentera un quadrille monté et attelé avec 6 étalons.

Marché Concours

Comme chaque année des chevaux à vendre seront exposés sous la tente.

Salon du Cheval à Paris et Equita-Lyon

Le comité FJEC n'a pas encore pris de décision définitive quant à la participation au Salon du Cheval à Paris et à Equita-Lyon. Une tendance pour Lyon est toutefois marquée.

P. Berthold nous fait part de quelques communications : Le comité de la FJEC, lors de sa réunion du 10 mars dernier, a pris la décision à l'unanimité de proposer la candidature de M. Jean-Paul Gschwind, conseiller national, pour la présidence de la FSFM en remplacement de Bernard Beuret qui terminera son mandat en avril 2017. J.-P. Gschwind, que nous avons sollicité pour cette fonction, a montré de l'intérêt et a donné son accord. Le choix s'est porté sur lui, qui en plus de ses connaissances professionnelles, jouit d'un bon réseau à Berne.

Le groupe de travail mis sur pied par la FSFM pour revoir la sélection des étalons, aussi bien pour la place de Glovelier que pour le TES à Avenches, a reçu une prolongation de son mandat avec des points précis à approfondir.

De même, le groupe de travail pour l'apport éventuel de sang étranger est reconduit pour continuer la réflexion. Ces deux sujets très importants méritent une consultation approfondie des syndicats et des éleveurs. Ils feront l'objet d'information et de discussions lors d'assemblées en automne lorsque les deux commissions auront remis leur travail.

O. Lapaire, conseiller pour la filière alimentaire à la FRI, a déposé un travail de fin d'étude à la HES de Genève en août 2015 intitulé "Analyse de la filière viande chevaline suisse et recommandation en vue de pérenniser la race Franches-Montagnes". En prolongement de cet important travail d'analyse et de synthèse, la FJEC a adressé une demande d'aide financière à l'OFAG pour essayer de coordonner tous les acteurs de la filière viande cheval suisse. Une réponse est attendue et dans la même dynamique une rencontre présidée par B. Beuret aura lieu au siège de Proviande à Berne le 5 avril prochain. Le but n'est pas de produire plus de viande de cheval mais de valoriser la viande suisse et de sortir de l'emprise insupportable des importateurs de viande.

P. Berthold remercie les collaboratrices et collaborateurs qui oeuvrent à la bonne marche de la FJEC : Ch. Oppliger pour la Liste des chevaux à vendre, Sabine Galeuchet à la gérance, ainsi que le comité et les membres du Groupe cheval. Il salue également la très bonne collaboration entretenue avec l'ECR, la CJA et la FRI.

Les parlementaires fédéraux jurassiens relaient régulièrement les soucis et revendications des éleveurs au niveau fédéral.

Ce fût le cas encore au début mars par le dépôt d'un postulat au Conseil des Etats intitulé "Sauver la race des Franches-Montagnes et avec elle le savoir-faire des éleveurs". Ce postulat a été déposé par Mme Seydoux, en accord et avec l'appui de ses collègues jurassiens.

P. Berthold relève que tout le mérite pour la préservation de la race FM, de même que l'amélioration du cheval de sport dans le Jura, revient aux éleveurs même si un travail considérable est effectué par les syndicats d'élevage qui sont spécialement dynamiques et compétents dans le Jura. Ils organisent des promotions, des tests en terrain et autres actions de promotion et de soutien.

Après le rapport du Président FJEC, P. Emonet et J. Voutaz nous font une présentation de leur team.

Tous deux vivent une incroyable saga avec leurs chevaux FM qu'ils ont portés en une petite dizaine d'années au sommet de l'attelage mondial. Pour P. Berthold, ces deux personnes sont les meilleurs ambassadeurs du cheval FM.

Cette présentation a été fort appréciée par les personnes présentes à l'AG. Plein succès est souhaité au Team La Ferme des Moulins.

5. Comptes 2015 et rapport de vérification

La gérante présente les comptes 2015. Ils se soldent par un bénéfice de Fr. 3'749.55. La gérante relève que la Loro a versé un don de Fr. 60'000.-- pour l'élaboration de la BD Derib, à raison de Fr. 30'000.-- versés en 2014 et Fr. 30'000.-- en 2015.

Ch. Cerf donne lecture du rapport de vérification. L'assemblée accepte les comptes et donne décharge à la gérante. Elle est remerciée pour leur bonne tenue.

6. Budget 2016

La gérante donne connaissance du budget 2016 qui présente un bénéfice de Fr. 400.--. Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

7. Nomination et renouvellement au comité

Selon les statuts, les renouvellements au comité doivent être faits toutes les périodes de 4 ans : E. Willemin et S. Mahon sont renommés ensemble.

8. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Chantal Oppliger

Ch. Oppliger informe que l'année 2015 a ressemblé passablement à l'année 2014 pour la commercialisation. La Liste se bat toujours contre le franc fort, les taxes de douanes élevées et la crise en Europe. Moins d'offres de chevaux se trouvaient sur la Liste. Le marché intérieur reste en augmentation grâce à un travail incessant dans les diverses manifestations et expositions. Le site de la FJEC est fortement visité et apprécié. La promotion à l'étranger est toujours plus difficile.

En 2015, seulement deux visites d'élevages accompagnées avec les clients.

La Liste s'est rendue à Cheval Passion à Avignon et participera prochainement à l'Exposition de Delémont et à la BEA. Le Marché-Concours reste néanmoins l'exposition à ne pas manquer. En 2015, 29 chevaux étaient inscrits. 8 chevaux se sont vendus avant la manifestation et 3 sur place. De nombreux contacts ont permis plusieurs ventes par la suite.

La Participation au Salon du Cheval à Paris s'est déroulée dans un contexte particulier vu les attentats de Paris. Fréquentation médiocre, pas de vente sur place.

Ch. Oppliger nous fait part de la campagne publicitaire menée par la FJEC.

En 2015, 89 chevaux ont transité par la Liste. Parmi les chevaux vendus, 63 ont permis un suivi quant à leur destination : 35 se sont vendus en Suisse, 13 en France, 5 en Belgique et 10 en Allemagne. La moyenne du prix de vente est de Fr. 6'802.--. Les 38% de ces chevaux ont été vendus pour l'équitation uniquement, les 12,8% pour l'attelage et les 23,4% pour l'attelage et l'équitation.

P. Berthold remercie Ch. Oppliger pour son très bon travail au service des éleveurs et sa disponibilité.

9. Rapport des représentants des organisations faitières

Rapport de la FSFM : M. B. Beuret

B. Beuret salue au nom de la FSFM. Il informe qu'il a déjà participé à différentes AG des syndicats. Il évoque quelques points concernant l'assemblée de la FSFM du 14 avril prochain.

La FSFM traite actuellement deux dossiers consistants : l'apport de sang et la révision du système d'approbation des étalons. Les choses ne sont pas assez mûres pour être présentées à l'assemblée FSFM 2016. Un mandat complémentaire a été donné aux deux groupes de travail pour ces dossiers en question. Le délai est fixé à fin mai pour avoir une prise de position de ces deux groupes. Ensuite, le comité FSFM préparera ces dossiers et dès le mois d'août 2016, ils seront mis en consultation à la FJEC et aux différents syndicats. Cette consultation se fera jusqu'en novembre et en parallèle des séances d'informations seront mises sur pied pour les éleveurs. Les syndicats et la FJEC devront convoquer des assemblées extraordinaires et devront prendre position afin de refléter au mieux l'avis des membres des différentes organisations. Ces dossiers seront ensuite préparés pour le printemps 2017.

Si la majorité des syndicats sont défavorables, cela pourrait engendrer l'annulation de ces dossiers.

Plus de 3500 éleveurs et organisations ont reçu des requêtes afin de participer financièrement au fonds de L'OrTra (fonds en faveur de la formation professionnelle du monde du cheval). La FSFM s'est renseignée et il n'y a pas eu de consultation à ce sujet. L'utilisation du fonds en question n'est pas clairement définie. Il reste beaucoup d'interrogations à ce propos. La FSFM prépare actuellement un dossier afin de remettre en cause, non pas la question de fonds, mais la manière dont ce dossier a été conduit. La FSFM va s'opposer au projet tel qu'il est proposé et entamera des négociations.

Le 20^{ème} anniversaire de la FSFM se déroulera les 13 et 14 mai 2017. Il a été décidé de marquer le coup pour globalement effectuer une opération de promotion, motiver le plus possible les éleveurs et améliorer l'image du cheval FM.

Programme : spectacle avec des shows qui seront présentés par des éleveurs, des détenteurs, familles ou groupes régionaux. En fait, il sera donné la possibilité à tous ceux qui sont intéressés de s'annoncer et présenter quelque chose. L'idée de la FSFM est d'impliquer en première ligne les éleveurs et détenteurs de chevaux. Deuxième élément fort de la manifestation : un cortège impliquant tous les SE de Suisse.

Pour B. Beuret, il faut bien reconnaître que le Jura reste le leader de l'élevage du cheval FM et cela grâce au travail de la FJEC, de l'Etat et des éleveurs. Il félicite tous les éleveurs et leur souhaite plein succès pour la suite.

P. Berthold remercie B. Beuret.

Rapport de la FECH : M. B. Maître

B. Maître nous apporte les salutations de la FECH. Les éleveurs de chevaux de sport partagent le même souci que les éleveurs de chevaux FM quant à la diminution des poulains. 600 poulains en moins ont été identifiés l'année passée.

Cette diminution se remarque dans les TET et les promotions, c'est pourquoi celles-ci sont ouvertes aux chevaux de la Fédération du cheval suisse et aux chevaux étrangers.

M. Dahn a essayé de réunir les deux fédérations. Pour B. Maître, ces deux fédérations devront se regrouper dans de proches échéances.

Concernant les chevaux qui arrivent illégalement de l'étranger à prix dérisoires, il faudrait pouvoir faire pression au sein de Agate, afin de contrôler ces enregistrements. Cela permettrait de mieux vendre et à meilleur prix.

B. Maître estime que le Jura est une terre privilégiée et il souhaite une collaboration entre les chevaux DS et les chevaux FM.

Il espère à l'avenir voir encore de nombreux petits poulains pâturer dans nos verts pâturages.

P. Berthold l'assure du soutien de la FJEC au cheval de sport.

La parole est donnée à M. Darbellay de la CJA . A propos du courrier concernant ce fonds de l'OrTra, la CJA s'est aperçue que ce fonds est venu se greffer sur le fond Aliform. Les exploitations agricoles qui ont des chevaux sont exemptées, car elles cotisent déjà par le biais de Aliform. Les exploitations agricoles qui offrent d'autres services (équitation, chars, ..) doivent payer mais celles qui ont des chevaux en pensions. Les personnes qui préparent des chevaux pour les TET sont imposées par cette taxe.

Concernant la suppression de la prime à l'exportation, M. Darbellay se dit soulager que l'enveloppe financière n'est pas remise en question au sein du Canton. Il faut trouver une solution de remplacement.

Concernant les droits de douane, ce problème est dénoncé chaque année. Beaucoup de chevaux passent illégalement la frontière. Il y a un problème de protection à la frontière. Si Agate est un cheval de bataille, la CJA y travaillera.

10. Divers et imprévus

La parole n'est pas demandée.

Le Président lève la séance à 22h25 et remercie les personnes présentes. Il souhaite bonne chance dans les élevages ainsi qu'une bonne rentrée dans les foyers.

**Fédération Jurassienne
d'Elevage Chevalin**

Le Président :
Pierre Berthold

La Gérante :
Sabine Galeuchet